

Étiquette du contenant

GROUPE	52	FONGICIDE
--------	----	-----------

MIGIWA^{MC} 20 SC

Fongicide

Dote de la technologie de *KINOPROL*TM

Suspension

COMMERCIAL

PRINCIPE ACTIF : Ipflufenquin.....200 g/L

Ce produit contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,0193%, 5-chloro-2-méthyle-4-isothiazoline-3-one à raison de 0,00113 % et du 2-méthyle-4-isothiazoline-3-one à raison de 0,00037 % à titre d'agents de conservation

ATTENTION

<skull and crossbones in Triangle>

POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

N° D'HOMOLOGATION 35443 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN EMPOISONNEMENT OU UN
DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, COMPOSER LE 1-800-424-9300

CONTENU NET : 250 mL à 1060 L

Déclarant :

Nippon Soda Co., Ltd.

JP Tower 10th Floor

7-2 Marunouchi 2-Chome

Chiyoda Ku, Tokyo, 100-7010

Japon

Contact aux États-Unis : (212) 490-0350

Représentant canadien :

Nailor Regulatory Consulting Inc.

935 Rosinke Drive,

Kincardine, Ontario N2Z 2X3

(519) 829-5422

Distribué par:

Belchim Crop Protection Canada Inc.

104 Cooper Drive, Unit 3

Guelph ON N1C 0A4

1-866-613-3336

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une attention médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique.

MISES EN GARDE

ATTENTION : Nocif en cas d'absorption par la peau. Nocif en cas d'ingestion. Nocif en cas d'inhalation. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Bien se laver à l'eau et au savon après la manipulation du produit et avant de manger, de boire, de prendre une gomme à mâcher, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre.

ENTREPOSAGE

Entreposer tout produit inutilisé dans le contenant d'origine seulement, hors de la portée des enfants et des animaux.

Entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination de produit non utilisé et dont on veut se départir, s'adresser au titulaire ou à l'organisme de réglementation provincial/territoriale. S'adresser au titulaire et à l'organisme de réglementation provincial ou territorial en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION DU CONTENANT

Pour les contenants recyclables :

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur

ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans la cuve.
2. Rendre le contenant vide rincé inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans la région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.

Pour les contenants à remplissages multiples :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour les contenants récupérables :

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant).

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*.

MIGIWA^{MC} 20 SC

Fongicide

Dote de la technologie de **KINOPROLTM**

Suspension

COMMERCIAL

PRINCIPE ACTIF : Ipflufenquin.....200 g/L

Ce produit contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,0193%, 5-chloro-2-méthyle-4-isothiazoline-3-one à raison de 0,00113 % et du 2-méthyle-4-isothiazoline-3-one à raison de 0,00037 % à titre d'agents de conservation

ATTENTION

<skull and crossbones in Triangle>

POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

N° D'HOMOLOGATION 35443 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN EMPOISONNEMENT OU UN
DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, COMPOSER LE 1-800-424-9300

CONTENU NET : 250 mL à 1060 L

Déclarant :

Nippon Soda Co., Ltd.

JP Tower 10th Floor

7-2 Marunouchi 2-Chome

Chiyoda Ku, Tokyo, 100-7010

Japon

Contact aux États-Unis : (212) 490-0350

Représentant canadien :

Nailor Regulatory Consulting Inc.

935 Rosinke Drive,

Kincardine, Ontario N2Z 2X3

(519) 829-5422

Distribué par:

Belchim Crop Protection Canada Inc.

104 Cooper Drive, Unit 3

Guelph ON N1C 0A4

1-866-613-3336

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une attention médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administer un traitement symptomatique.

MISES EN GARDE

ATTENTION : Nocif en cas d'absorption par la peau. Nocif en cas d'ingestion. Nocif en cas d'inhalation. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Bien se laver à l'eau et au savon après la manipulation du produit et avant de manger, de boire, de prendre une gomme à mâcher, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre.

NE PAS pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

NE PAS appliquer ce produit au moyen d'un système d'irrigation, de quelque type que ce soit.

NE PAS appliquer à l'aide d'un nébulisateur ou un appareil pneumatique manuel ou à l'aide d'un équipement de brumisation portatif

Appliquer le produit sur les cultures agricoles seulement si le risque de dérive vers des aires d'habitation et d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles et des aires récréatives, est minime.. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, les inversions de température, du matériel utilisé et des réglages du pulvérisateur.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (ÉPI)

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée pendant l'application. Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'ÉPI. En l'absence de telles directives pour les articles lavables, utiliser de l'eau chaude et un détergent. Entreposer et laver l'ÉPI séparément des autres vêtements.

Si le produit pénètre sous les vêtements, les retirer immédiatement, se laver à grande eau et enfiler des vêtements propres.

Retirer l'équipement de protection individuelle immédiatement après avoir manipulé le produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Dès que possible, se laver à fond et mettre des vêtements propres.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau. On peut consulter d'autres renseignements dans la section sur l'Atténuation du ruissellement du site Web Canada.ca.

Ce produit chimique possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer les eaux souterraines.

RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

MIGIWA 20 SC est une suspension concentrée à 200 g/L pour la suppression de la tavelure et de l'oïdium dans les fruits à pépins (Groupe de cultures 11-09). Une couverture complète et uniforme par la solution pulvérisée est essentielle pour obtenir un rendement optimal. Utiliser un volume de pulvérisation approprié pour assurer une couverture complète du feuillage.

MODE D'EMPLOI

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Application terrestre : Pour les pulvérisateurs pneumatiques et portatifs, y compris les pulvérisateurs à main à pression manuelle, les pulvérisateurs à dos et les lances à pression mécanique, appliquer MIGIWA 20 SC dans suffisamment d'eau pour assurer

une couverture complète des feuilles, des fleurs et des fruits. Pour une suppression optimale de la maladie, il est nécessaire d'effectuer une pulvérisation complète. Une bonne couverture de pulvérisation dépend de la pression de pulvérisation, du volume de pulvérisation par hectare, du type de buses utilisé et de leur espacement et de la vitesse du matériel d'application. Calibrer l'équipement de pulvérisation avant de l'utiliser.

Application par pulvérisateur agricole: NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est inférieure à 1 km/heure. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer avec des pulvérisations plus fines que le calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers and Biological (ASABE S572.1). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application à l'aide d'une pulvérisation pneumatique: NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est inférieure à 1 km/heure. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS diriger le jet de pulvérisation au-dessus des plantes ciblées. Arrêter la pulvérisation par les buses extérieures au bout des rangs et aux rangs externes. NE PAS appliquer si la vitesse du vent dépasse 16 km/heure au site de traitement, tel que mesuré à l'extérieur du site, du côté face au vent.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

DIRECTIVES DE MÉLANGE

Instructions de mélange et d'application recommandées pour MIGIWA 20 SC

MIGIWA 20 SC est une suspension concentrée offerte sous forme de préparation liquide qui se disperse rapidement dans l'eau. Le mélange obtenu doit être appliqué au moyen d'un pulvérisateur terrestre.

1. Bien planifier le traitement. Ne préparer que la quantité de mélange que l'on peut appliquer le jour même.
2. Remplir le réservoir au quart ou à moitié du volume total de pulvérisation d'eau requis. Agiter à fond le contenant de produit avant de l'utiliser. Mettre l'agitateur en marche et verser le produit.
3. Continuer de remplir le réservoir.
4. Poursuivre l'agitation dans la cuve pendant 2 minutes après le remplissage, ou jusqu'à l'obtention d'un mélange satisfaisant avant l'application.
5. Maintenir une agitation continue pendant le mélange et l'application afin d'assurer une suspension uniforme.
6. Si le mélange repose sans agitation pendant une période prolongée, agiter de nouveau pendant au moins 10 minutes avant de reprendre l'application.
7. Installer dans le système de pulvérisation un filtre en ligne de 50 mailles pour protéger les buses que l'on utilise normalement. Les buses peuvent aussi être munies de filtres de buses de 50 mailles ou de filtres à fente offrant une équivalence de 25 à 50 mailles.
8. MIGIWA 20 SC peut être instable dans de l'eau dont le pH est inférieur à 4 ou supérieur à 9. Si nécessaire, tamponner l'eau pour obtenir un pH optimal.

L'utilisation d'adjuvants peut améliorer le rendement du fongicide MIGIWA 20 SC dans certaines conditions. Voir les DIRECTIVES D'APPLICATION pour des instructions spécifiques. Les conditions environnementales locales peuvent influencer la tolérance de la culture. Comme toutes les combinaisons de mélanges possibles n'ont pu être vérifiées, il est recommandé de faire l'essai du mélange sur une petite partie de la culture à traiter pour s'assurer de l'absence de dommages.

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons sans pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Nippon Soda Co., Ltd. au (212) 490-0350 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

DIRECTIVES D'APPLICATION

Appliquer un volume de pulvérisation fini minimal de 187 L d'eau/ha au moyen d'un équipement d'épandage au sol. Pour obtenir un résultat optimal, il est important d'obtenir une couverture complète et uniforme des plantes.

Un agent tensioactif non ionique à raison de 0,125% à 0,5% v/v ou à la dose recommandée peut être ajouté à la solution de pulvérisation contenant le Fongicide MIGIWA 20 SC lorsque les conditions favorisent une forte pression de la maladie (p. ex., Agral 90 à raison de 0,125 % v/v).

FRUITS À PÉPINS (Groupe de cultures 11-09)*

Maladie	Dose mL/ha	Recommandations	Restrictions
Suppression de la tavelure (<i>Venturia inaequalis</i> et <i>V. pyrina</i>) Suppression ou répression de l'oïdium (<i>Podosphaera leucotricha</i> et <i>Phyllactinia mali</i>)	165 à 220	Effectuer la première application au stade de la pointe verte; de BBCH 9 à BBCH 76. Le taux de 165 mL/ha permet la répression de l'oïdium. Si la pression de la maladie est modérée ou élevée ou si une suppression est nécessaire, utiliser le taux de 220 mL/ha. L'ajout d'un tensioactif peut améliorer l'efficacité.	Ne pas appliquer le produit plus d'une fois tous les sept (7) jours. Ne pas appliquer le produit moins de 7 jours avant la récolte (DAAR = 7 jours). Ne pas effectuer plus de trois (3) applications par année. Ne pas effectuer plus de deux (2) applications séquentielles. Ne pas dépasser 660 mL par ha par année.

		Utiliser la dose la plus élevée lorsque la pression exercée par les organismes nuisibles est plus forte. L'intervalle entre les traitements est de 7 à 10 jours.	
--	--	--	--

* Pomme (*Malus domestica*), Azérole (*Crataegus azarolus*), Pommette (*Malus sylvestris*, *Malus prunifolia*), Nèfle du Japon (*Eriobotrya japonica*), Cenelle (*Crataegus aestivalis*, *C. opaca* et *C. rufula*), Nèfle (*Mespilus germanica*), Poire (*Pyrus communis*), Poire asiatique (*Pyrus pyrifolia*), Coing (*Cydonia oblonga*), Coing de Chine (*Chaenomeles speciosa*), Coing du Japon (*Chaenomeles japonica*), Tejocote (*Crataegus mexicana*), Cultivars, variétés et hybrides de ces denrées

Pour nettoyer le pulvérisateur après l'utilisation, le vider et le rincer avec de l'eau.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, MIGIWA 20 SC contient un fongicide appartenant au groupe 52. Toute population de champignons peut renfermer des individus naturellement résistants à MIGIWA 20 SC et à d'autres fongicides du groupe 52. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut également exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux fongicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le MIGIWA 20 SC ou d'autres fongicides du même groupe 52 avec des produits qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Ne pas effectuer plus que le nombre total de traitements indiqué sur l'étiquette.
- Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides au moment propice.
- Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer Nippon Soda Co., Ltd. en présence d'une baisse possible de sensibilité à MIGIWA 20 SC chez l'agent pathogène. Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre fongicide ayant un site d'action différent.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un

agent pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.

- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec un représentant Nippon Soda Co., Ltd. au (212) 490-0350.

ENTREPOSAGE

Entreposer tout produit inutilisé dans le contenant d'origine seulement, hors de la portée des enfants et des animaux.

Entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination de produit non utilisé et dont on veut se départir, s'adresser au titulaire ou à l'organisme de réglementation provincial/territoriale. S'adresser au titulaire et à l'organisme de réglementation provincial ou territorial en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION DU CONTENANT

Pour les contenants recyclables :

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans la cuve.
2. Rendre le contenant vide rincé inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans la région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.

Pour les contenants à remplissages multiples :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour les contenants récupérables:

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant).

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*.

Kinoprol^{MC} est une marque de commerce de Nippon Soda Co., Ltd.